Pierre Lambert, Préfet des Deux-Sèvres, dresse le bilan de l'année 2013

mercredi 29 janvier 2014, par lpe

Vendredi dernier, le Préfet des Deux-Sèvres, Pierre Lambert, a présenté à la presse locale son bilan de l'année écoulée.
Le premier point évoqué fut bien entendu celui de la sécurité routière, après l'accident mortel du week-end précédent qui devait causer la mort de trois jeunes. Ce triste événement devrait conduire les autorités à axer davantage leur action sur la prévention auprès des lycéens, des associations, à grands renforts d'outils de communication. Des messages qui, espérons-le, ne seront pas trop institutionnels ; ou abstraits. Peut être pourraient-ils s'inspirer du talent de professionnels du cinéma comme Guillaume Canet par exemple dont le court métrage "ivresse" est remarquable.

Autre sujet, sans transition, celui de la réforme territoriale. De 25 intercommunalités, le territoire des Deux-Sèvres vient de passer à 13. Le Préfet, sur ce point, a appelé les élus à se prendre en charge pour choisir "*sans précipitation*" les compétences optionnelles que ces nouvelles collectivités exerceront désormais : petite enfance, équipements culturels..

L'emploi, également au centre des préoccupations et de manière récurrente malheureusement : "*il faut de la croissance pour que le chômage diminue*" a souligné Pierre Lambert, rappelant que le département des Deux-Sèvres reste en tête des statistiques régionales avec 8,1% de demandeurs d'emploi au 3e trimestre 2013 et des chiffres contrastés en fonction des territoires :
- +3,7% sur le bassin de Niort en un an (demandeurs d'emploi catégorie A)
- +8% sur Parthenay
- +6,6% sur Thouars
- -1% sur Bressuire qui retrouve un peu de dynamique
Sur l'année 2013, les demandeurs d'emploi de la catégorie A sont en augmentation de 2,7% (+10,4% pour les plus de 50 ans et -2% pour les moins de 25 ans), mais le département des Deux-Sèvres reste généralement en dessous des chiffres nationaux (de l'ordre de 2 points).

Pour en revenir à la croissance, intimement liée à l'activité des entreprises, le Préfet Lambert a rappelé que les entreprises ayant des salariés devront, en avril prochain, faire, conjointement à leur déclaration de résultat, la demande de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi qui représente un avantage fiscal à hauteur

de 6% des rémunérations brutes versées aux salariés. En 2013, seules 86 entreprises du département ont utilisé le dispositif, mis en place de façon anticipée.
"*A part dans le secteur de l'artisanat du bâtiment où on relève dans le département une baisse de 20% des chantiers en 2013, il n'y a pas de crise majeure dans d'autres filières professionnelles*" précisait le Préfet, confiant dans la dynamique mise en place autour de la rénovation énergétique pour recréer de l'activité.

Quelques chiffres concernant les recettes fiscales en 2013 en Deux-Sèvres :
- recettes de l'IS au 31 octobre 2013 : 82,6 millions d'euros soit 10% de moins qu'en 2012 à la même période et 14% de moins qu'en 2011.
- encaissements de TVA au 31 octobre 2013 : 428 millions d'euros soit 6% de plus qu'en 2012 à la même époque
- produit de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) : -12% sur l'ensemble du département et -23,5% sur le territoire de la CAN

Autre sujet abordé, les élections municipales qui vont demander un surcroît d'organisation aux préfectures et sous-préfectures ; chaque candidat devant s'y déclarer (du 17 février au 6 mars) s'il souhaite qu'une éventuelle élection soit validée (le nombre de candidats potentiels étant estimé à 6000 dans le département). D'autres modifications vont intervenir lors de ce scrutin comme la pièce d'identité, obligatoire pour voter même dans les très petites communes où tout le monde se connaît ; sans parler des élections intercommunales qui seront liées au scrutin communal ; "*un peu compliqué tout cela*" ironisait le représentant de l'Etat dans le département.

Enfin, ce même vendredi, les statistiques annuelles de la sécurité étaient dévoilées. En Deux-Sèvres, département très rural, 2013 a été marquée par un recul de 4,48% des faits de délinquance en zone police (Thouars centre et Niort Agglomération) et une augmentation de 9,93% en zone gendarmerie (l'essentiel du territoire). Globalement, le département reste sûr, même si les cambriolages, notamment, ont connu une augmentation importante en zone rurale +20,96%. Le taux de réponse pénale, dévoilé par Natacha Rateau, Procureur de la République, est de 98%, en 2013, dans le département, toutefois, cette notion de "réponse pénale" n'intègre pas la notion d'efficacité de la répression ou de qualité de la justice rendue. Mais c'est un autre débat !

CR.

Toutes les informations sur les services de l'Etat en Deux-Sèvres : www.deux-sevres.gouv.fr

Nouveau : le compte Twitter de la Préfecture : @Prefecture79